

Séance du 25 juin 2025

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : Mme BONNERY Andrée - M DAVID Bruno - M MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : Mme KOENDERS Nathalie ayant donné pouvoir à M DESEILLE François – M. BERTHIER Christophe ayant donné pouvoir à M. MAGLICA Georges, M. BORDAT Pierre ayant donné pouvoir à Mme SAVONNET Bernard - M CHEVALIER Stéphane ayant donné pouvoir à Mme BONNERY Andrée

Objet de la délibération

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 26 mars 2025

1. Compte-rendu du COS du 18 décembre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité le compte-rendu de sa séance du 18 décembre 2024.

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 1. Clôture de l'exercice 2024 et approbation des comptes définitifs au 31 décembre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité les comptes définitifs de l'établissement au 31 décembre 2024.

2. 2. Affectation du résultat 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité l'affectation du résultat net de la manière suivante :

- Capitalisation en fonds propres (compte 105.100000) : 16 090,60 €
- Solde report à nouveau (compte 121.000000) : 125 638,33 €

2. 3. Décisions modificatives

Après en avoir délibéré le Conseil d'Orientation et de Surveillance approuve à 8 voix pour et une abstention les décisions modificatives présentées.

F 1

2. 4. Prêts sur gages : restitution d'un boni prescrit

Après en avoir délibéré le Conseil d'Orientation et de Surveillance approuve à l'unanimité le versement d'un boni prescrit au profit de la cliente concernée.

3. Politique normative de l'établissement

3. 1. Rapport annuel sur le contrôle interne

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé à l'unanimité, le rapport annuel sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2024

3. 2. Rapport de contrôle interne des dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et de gel des avoirs

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité le rapport de contrôle interne des dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de gel des avoirs.

3. 3 Bilan annuel de l'Audit Interne et bilan semestriel du contrôle permanent de 2ème niveau

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a pris connaissance du bilan annuel de l'Audit Interne et du bilan semestriel du contrôle permanent de 2ème niveau

4. Affaires relatives au personnel

4. 1 Renouvellement d'un commissaire-priseur

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité le renouvellement de Maître Christophe SADDE comme appréciateur du Crédit Municipal de Dijon pour une nouvelle période de 3 ans, à compter du 1^{er} mai 2025.

5. Divers

5. 1. Fermeture Crédit Municipal de Bordeaux à Auxerre – Point d'information

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé de la fermeture de l'agence d'Auxerre du Crédit Municipal de Bordeaux le 30 juin 2025 et des discussions en cours dans ce dossier.

5. 2. Date des prochaines séances du COS

Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de fixer la date de sa prochaine séance comme suit :

- Mercredi 25 juin 2025 à 08h30.

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Il est demandé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir adopter le compte rendu de sa séance du 26 mars 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 18 décembre 2024.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : - 2 JUL. 2025



Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE